

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire  
Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes  
1 10 57

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 JUIN 2019  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE**

**OBJET : Soutien à la mobilité internationale des jeunes en tant qu'outil d'inclusion, de citoyenneté active et d'employabilité.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le Délégué aux relations internationales et européennes - interventions humanitaires, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Parmi les actions qu'il conduit pour promouvoir la construction d'une Europe forte et solidaire, le Département a notamment décidé de soutenir les projets qui contribuent :

- d'une part, à une meilleure information sur la construction européenne et à une meilleure connaissance des pays membres de l'Union ;
- d'autre part, à la mobilité internationale et européenne des jeunes avec le double objectif de développer parmi eux une forme de citoyenneté européenne et de renforcer leur employabilité par l'intégration d'une expérience internationale dans leur CV.

Au titre de ce second objectif, le Conseil départemental soutient les associations qui conduisent deux types d'action :

- la mobilité de groupes, dite « échanges de jeunes ». Ces séjours permettent d'éduquer à la citoyenneté européenne, de favoriser l'appropriation d'une culture commune, l'apprentissage d'une identité européenne, la compréhension et la découverte d'environnements différents ;
- la mobilité individuelle avec un objectif de renforcement de l'employabilité des jeunes. Elle leur permet de développer des « savoir-être » et des « savoir-faire » qui pourront, au retour de la mobilité, être valorisés dans un parcours d'insertion.

Dans ce cadre, il vous est proposé de soutenir cinq projets présentés par les associations Eurocircle, Eurasia Net, Hors Pistes et Une Terre Culturelle qui visent à :

- favoriser l'émergence quantitative et qualitative de projets de mobilité,
- sécuriser un réseau de partenaires étrangers en capacité d'accueillir les jeunes,
- conduire des missions de préparation des jeunes en amont de la mobilité,
- accompagner et suivre les jeunes au cours de la mobilité,
- valoriser les acquis au retour de la mobilité notamment dans l'éducation non formelle et ainsi conforter la construction du parcours professionnel.

- analyser l'impact de ces expériences de mobilité sur le parcours de vie sociale et professionnelle des jeunes, ainsi que sur le territoire des Bouches-du-Rhône.

Ces actions représentent un budget total de 434 148 € et pourraient bénéficier, dans le cadre du dispositif « coopération européenne », d'un montant global de subventions de 81 000 €, selon la répartition détaillée dans le tableau joint en annexe.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL